

Assas

Session : Septembre 2017

Année d'étude : Deuxième année de licence en droit / Deuxième année de Licence sciences humaines et sociales mention Sciences Politiques

Discipline : *Finances Publiques*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Martin COLLET

Document(s) autorisé(s) : AUCUN

ATTENTION : Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en 15 lignes maximum (en cas de dépassement, un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire) :

- 1/ Les cas de saisine des chambres régionales des comptes par le Préfet. (2 points)
- 2/ La gestion de fait. (2 points)
- 3/ La « soutenabilité » des finances publiques. (2 points)
- 4/ La distinction des impositions de toute nature et des redevances (2 points)
- 5/ Agences de notation et dettes souveraines. (2 points)